

DÉFINITIONS

Intimidation :

- Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Violence :

- Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Conflit :

- Opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Lors d'un conflit, les personnes discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les deux personnes sont sur un même pied d'égalité. Il n'en résulte aucune victime même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes se sentent libres de donner leur version.

Signalement :

- Dénonciation d'une situation ou d'un événement relatif à un élève, victime ou auteur d'un acte d'intimidation ou de violence faite à tout intervenant de l'école en vue de prendre des mesures préventives ou correctives.

Plaintes :

- Dénonciation par un élève ou ses parents, **s'il est mineur**, d'une situation ou d'un événement dont il est victime qui, après analyse par la direction d'école, constitue un acte d'intimidation ou de violence.

Est également considérée comme une plainte, un signalement qui, après analyse par la direction d'école, constitue un acte de violence ou d'intimidation.

Suspension :

- La suspension est un retrait temporaire d'une partie ou de l'ensemble des activités régulières de l'école. Elle relève de la direction d'école. La suspension peut être à l'interne ou à l'externe.



1

Êtes-vous **calmes**?
Se calmer

2

Vous êtes-vous **parlé**?
- S'expliquer
- Je ...
- Dire mon sentiment

3

Avez-vous trouvé une **solution**?
- Réparer
- Ignorer
- Demander de l'aide

4

Est-ce que c'est **RÉGLO**?
- Pour tout le monde ?
- On peut passer à autre chose ?

Les choix de solutions de

MÉCANO RÉGLO



M'ÉLOIGNER POUR ME CALMER

« J'ai besoin d'une pause pour me calmer, on se parle tantôt »:

- Je m'éloigne dans un endroit calme
- Je marche en comptant jusqu'à 30
- Je vais boire de l'eau
- J'écoute de la musique
- Je respire 5 fois...

PARLER AU JE

Parler au « JE » pour faire un message qui est clair :

« Arrête ! Je n'aime pas quand tu... J'aimerais mieux que tu... »

Je choisis le bon ton de voix
Je me tiens droit
Je me fais confiance

DIRE MON SENTIMENT

Colère, tristesse, joie, peur, stress/inquiétude, gêne...

« J'aimerais te parler. Je me sens...parce que... »

Je parle avec un ami ou un adulte en qui j'ai confiance. Les émotions sont normales.

Je peux apprendre à choisir comment agir quand l'émotion arrive.

S'EXPLIQUER

Expliquer ce qui est arrivé, donner des détails (où? avec qui? quoi? quand?) Quand c'est l'autre qui s'explique, j'écoute.

« C'est un accident, je m'excuse, est-ce que ça va? »
Je dis mon intention. Accident ou pas? L'autre ne peut pas deviner ton intention dans ta tête. S'expliquer, ce n'est pas argumenter, ni couper la parole.

IGNORER

J'ignore ou pas ?
Le problème est petit-moyen-gros ?
Je choisis de ne pas m'en occuper quand le problème est minuscule ou que la situation ne me dérange pas dans mon cœur.

Je garde mon énergie et mon temps pour autre chose.

RÉPARER

Il est normal de faire des erreurs et des bêtises. Il faut savoir reconnaître ses torts et être responsable. Se venger ne fait qu'aggraver la situation.

J'arrange la situation pour rétablir la paix ex : je m'excuse, je nettoie, je replace, je recolle, je rends service, je remplace...
J'apprends à pardonner

DEMANDER DE L'AIDE

Je demande de l'aide :

Quand j'ai essayé par moi-même quelques fois et que ça ne fonctionne pas.

Quand je suis témoin ou victime d'un geste de violence, je demande immédiatement de l'aide.

Je décris la raison calmement.



Les choix de solutions de
MÉCANO RÉGLO



Système **jaune-orange-rouge** d'interventions aux récréations



Voici une description du système :

1^{re} Intervention

L'intervenant broche à l'agenda de votre enfant un **coupon jaune** qui mentionne que ce dernier ne respecte pas l'une de ces consignes :

- ramener TOUT le matériel au cabanon à la fin de la récréation;
- se placer en rang (pas en amas /regroupement) au son de la cloche;
- baisser le volume aux entrées : Non permis de rire fort, crier, s'exciter;
- jouer à des jeux adéquats sans violence physique ni verbale;
- ÊTRE RESPECTUEUX : ENVERS LES ADULTES SUR LA COUR ET ENTRE EUX (on ne tolère pas l'impolitesse)

2^e intervention

L'intervenant rencontre votre enfant lors d'une récréation pour:

- **visionner les vidéos** sur les comportements à avoir dans la cour,
- lire la feuille des règles avec neige et sans neige, dans la section *Règle aux récréations*,
- regarder la section *Présentation des surveillants et TES sur le mur virtuel / padlet : Les choix de solution de MÉCANO RÉGLO*

L'intervenant et votre enfant font un retour sur la situation qui a été problématique en utilisant les choix de solution. L'adulte annonce à votre enfant le **coupon orange** et les actions associées si la situation devait se reproduire.

3^e intervention

L'intervenant rencontre votre enfant qui reproduit une situation indésirable. Ensemble, ils remplissent le **coupon orange** afin de déterminer le moment où celui-ci devra s'impliquer positivement et activement dans son milieu en aidant les surveillants dans la cour lors d'une ou plusieurs récréations afin de susciter la réflexion et la mobilisation nécessaire pour modifier son comportement. L'intervenant broche le coupon orange à l'agenda de votre enfant.

*Si votre enfant est en 4^e, 5^e ou 6^e année, l'adulte lui parle du **coupon rouge** et des actions associées si la situation devait se reproduire.

4^e intervention

L'intervenant rencontre l'élève qui reproduit une situation indésirable. Ensemble, ils remplissent le **coupon orange** - aide à la récréation (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème}) ou le **coupon rouge** - animation d'un jeu (4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année) afin de déterminer le moment où votre enfant devra s'impliquer positivement et activement dans son milieu. Le fait d'être impliqué dans sa communauté-école permet de susciter la réflexion et la mobilisation nécessaire pour modifier son comportement. L'intervenant broche ce coupon à l'agenda de votre enfant.

Pour les **comportements dangereux**, ci-dessous, il y a toujours la présence des billets de manquements graves que vous connaissez pour : agression physique, fugue, intimidation, taxage et vandalisme.

Au besoin, n'hésitez pas à retourner sur le padlet des choix de solution de MÉCANO RÉGLO pour faire un retour avec votre enfant sur son comportement.



RÈGLES DE CONDUITE

1

Règle

Je participe au bon fonctionnement des cours avec tous les enseignants et les spécialistes. Je dois aussi avoir tout mon matériel



Raison

J'ai la responsabilité de bien faire mon travail d'élève.

2

Règle

Je respecte le matériel et l'environnement.



Raison

Je travaille dans une belle école avec du matériel en bon état.

3

Règle

Je respecte les adultes et les élèves dans mes paroles et dans mes gestes, ainsi que dans mes déplacements.

Raison

Je vis mieux dans mon école et je m'y sens respecté et en sécurité.



4

Règle

J'agis de façon sécuritaire
Je demeure sur les lieux de l'école.
Je m'amuse de façon sécuritaire.
Je ne lance pas de balles de neige, de cailloux ou d'autres objets.



Raison

Je dois toujours être sous la surveillance d'un adulte. Je prends conscience de ma sécurité dans ma classe et dans mon école.

IMPORTANT

Selon les comportements présentés, les différents intervenants et la direction se réservent le droit de te rencontrer.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ponctualité

La ponctualité est un geste de respect et une bonne habitude à acquérir. Nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour veiller à ce que votre enfant soit ponctuel.



Code vestimentaire

L'élève doit être convenablement et proprement vêtu. Les chaussures et les sandales doivent être sécuritaires. Deux paires de chaussures sont exigées (extérieur et intérieur).

Les vêtements couvrent la taille et les épaules. Les jupes et les robes se portent minimalement à la mi-cuisse, les pantalons à la taille et le bermuda est accepté (pas le short).

Lors des cours d'éducation physique, le costume est obligatoire : culottes courtes, gilet ample à manches courtes et espadrilles bien attachées et à semelles non marquantes.

Les objets et les accessoires violents seront automatiquement confisqués.

Médicaments

Le personnel de l'école n'est pas autorisé à administrer un médicament. Si cela s'avère nécessaire, un formulaire doit être complété à cette fin et le médicament doit porter l'étiquette de la pharmacie.



Service de garde

L'école de l'Escabelle offre un service de garde en milieu scolaire aux élèves du préscolaire à la 6^e année. Il est offert de 7 h à 18 h, incluant l'heure du dîner, et est soumis aux règles de conduite de l'école.



Services offerts

Les services de psychoéducation, de psychologie et d'orthophonie sont assurés à raison de quelques jours par semaine, ainsi que le service d'éducation spécialisée. Des orthopédagogues donnent une aide particulière aux élèves en difficulté d'apprentissage.



INFORMATIONS IMPORTANTES

Visiteurs à l'école

Les visiteurs sont les bienvenus à l'école. Ils doivent toutefois se présenter **obligatoirement** au secrétariat afin de s'identifier. La secrétaire pourra alors leur fournir les informations nécessaires et les diriger, au besoin.

Circulation dans l'école :

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons de **TOUJOURS** vous présenter au secrétariat lors de votre arrivée. Il est également à noter qu'il n'est pas permis de circuler dans l'école pendant les heures de cours, même si c'est pour accompagner votre enfant qui est arrivé plus tard qu'à l'habitude; il doit s'y rendre seul.



Rencontres avec les membres du personnel

Nous demandons aux parents de **toujours** prendre rendez-vous s'ils désirent avoir une rencontre avec un membre du personnel (enseignant, spécialiste, direction). Toutefois, même si la rencontre est prévue, il est très important de vous annoncer au secrétariat lors de votre arrivée.

Parents ou autres adultes sur la cour

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de rester sur la cour lorsque le personnel sort pour se rendre à son poste de surveillance. Merci de votre précieuse collaboration.



Chiens sur la cour

Par mesure de sécurité, d'hygiène et d'allergie, il est interdit de circuler sur la cour d'école en compagnie d'un chien.



Jeux et jouets de la maison

Aucun jeu, jouet ou matériel électronique en provenance de la maison n'est autorisé à l'école. Toute dérogation à cette règle doit être permise par l'enseignant, et ce, lors d'événements spéciaux **seulement**.



INFORMATIONS IMPORTANTES



Zone des autobus



RAPPEL : il est strictement interdit de circuler lorsque les feux des autobus clignotent.

Les autobus se stationnent un derrière l'autre le long de la rue du Curé-Lacroix, près du pavillon A, pour permettre aux élèves d'y monter et d'y descendre en toute sécurité. **Cette zone est strictement réservée aux autobus scolaires.** Veuillez donc s.v.p. respecter la signalisation.

Endroits fortement suggérés où vous pouvez laisser vos enfants et les reprendre en toute sécurité :

- Sur la rue du Curé-Lacroix, du côté est (du côté des habitations St-André), de 9 h à 17 h, selon les indications.
- Sur la rue du Curé-Lacroix, du côté ouest (du côté de l'école), entre 16 h et 20 h.
- Face et à côté du stationnement de l'église, ainsi que dans les deux espaces réservés aux visiteurs.



Transport scolaire

Les parents qui rencontrent des difficultés avec le transport scolaire de leur enfant doivent communiquer avec le secrétariat du transport scolaire au 418-525-8121.

Aires de stationnement

Un stationnement est prévu pour les automobiles du personnel et des visiteurs du côté du pavillon A, sur la rue du Curé-Lacroix, entre l'église et l'école. Pour les autres pavillons, vous devez également utiliser les espaces de stationnement prévus sur la rue du Curé-Lacroix, car il est strictement interdit de stationner votre voiture sur la rue Saint-Charles pendant les heures scolaires, c'est -à-dire entre 8 h et 16 h.



J'ai pris connaissance des règles de conduite, des collations et des informations importantes et j'en tiendrai compte dans mes agissements.



Signature de l'élève

Signature du parent
